pas l'honorable député de Lanark. Cela ces données suffisent à motiver l'accroissede l'arthrite, pas d'autre chose. Nous avons d'autres programmes en cours actuellement. Il y en a un à l'Université de Western Ontario, un autre, modeste, à l'Université Laval, un autre à l'Université McGill. Je ne saurais dire s'il y en a un à l'Université de la Colombie-Britannique. Toutes ces recherches n'intéressent que le rhumatisme articulaire, mais le groupement dont j'ai parlé et qui a bénéficié de subventions, en Colombie-Britannique, ne s'occupe pas de recherche. C'est un groupement qui s'occupe de montrer aux gens ce qui peut se faire, de les amener aux cliniques. Ainsi, il utilise des camions et des automobiles. Je ne sais pas si l'honorable député a vu les véhicules utilisés en Colombie-Britannique. Sans doute les a-t-il vus. Ce sont de magnifiques véhicules dont nous avons acquitté une partie du coût, ou même tout le coût, sur nos crédits. Cependant, ce ne sont pas des travaux de recherche.

J'assure à l'honorable député que cette très importante question est à l'étude. Nous calculons qu'il y a environ 150,000 personnes au Canada qui sont gravement atteintes d'arthrite rhumatoïde d'un genre ou d'un autre. On me dit qu'il y en a plus de 200 différents genres. Le nombre des personnes atteintes par cette maladie est encore plus grand. La Metropolitan Insurance Company a évalué à 700,000 le nombre des personnes souffrant de quelque forme de rhumatisme, non de la même façon que les 150,000 dont j'ai parlé, mais quand même atteintes.

Ces différents centres de recherche s'occupent de cette question. Cependant, il faut du personnel pour cela et il faut aussi les programmes. L'année dernière, au titre des subventions à la santé nationale, nous avons accordé près de 2,000 bourses différentes à 2,000 particuliers intéressés au domaine de la santé. Sur ces 2,000 bourses, plus de 250 ont été accordées à des hommes poursuivant des recherches fondamentales, des recherches sur le cancer, le rhumatisme articulaire. les affections cardiaques et autres maladies.

Nous sommes présentement sur le point de verser une subvention considérable au nouvel Institut des maladies du cœur à Montréal. Nous venons tout juste de verser une subvention de \$150,000 à une institution torontoise pour l'étude des maladies du cœur. L'honorable député constatera que, non seulement le rhumatisme articulaire mais aussi ces diverses autres maladies font l'objet d'intenses recherches.

M. Green: Le ministre a lui-même signalé très nettement le très grand nombre de Canadiens qui souffrent de cette maladie et il sait aussi bien que moi quel élément important cela représente dans l'ensemble. Certes,

seulement nous a coûté \$436,000. Et il s'agit ment des subventions à l'hygiène pour les appliquer à l'arthrite et au rhumatisme. Le ministre a déjà une subvention générale à l'hygiène publique, une subvention à la lutte antituberculeuse, une subvention à l'hygiène mentale, une subvention à la lutte antivénérienne, une subvention aux enfants infirmes, une subvention à la formation professionnelle, une subvention à la lutte anticancéreuse, une subvention aux recherches en matière d'hygiène publique, une subvention aux services de radiologie et de laboratoire, une subvention à la réadaptation sous direction médicale, et une subvention à l'hygiène maternelle et infantile. Ces subventions sont toutes excellentes. Je n'y trouve absolument rien à redire; mais le ministre n'est-il pas d'avis que le problème de l'arthrite est assez grave pour motiver l'affectation d'une subvention spéciale à la lutte contre cette maladie?

> L'hon. M. Martin: Le sujet est important, j'en conviens; il fait l'objet de recherches dont j'ai déjà parlé à mon honorable ami. J'ose dire que, s'il nous fallait préciser toutes les maladies qui pourraient faire l'objet de recherches, la liste n'en finirait pas. Le rhumatisme articulaire n'est pas la plus importante. Nous poursuivons actuellement une compagne de coordination des efforts entrepris pour la lutte contre les maladies du cœur qui sont parmi les affections les plus importantes. Il y a aussi le cancer.

> M. Green: Il y a une subvention pour le

L'hon. M. Martin: Je sais, mais il n'y en a pas pour les affections cardiaques.

M. Green: Il en faudrait peut-être.

L'hon. M. Martin: Je pense que mon honorable ami mésinterprète ce qui a été dit. Sauf pour les subventions concernant la tuberculose et les maladies mentales, les diverses subventions sont de caractère général. Sur les sommes ainsi affectées, subventions à l'hygiène publique en général, subventions de recherches, lutte contre le cancer, on peut prélever des fonds pour subventionner des recherches dans ces domaines. Outre une subvention de recherches de \$500,000, une aide financière en vue de recherches sur l'arthrite et n'importe quelle maladie peut être prélevée sur la subvention générale à l'hygiène publique. Mon honorable ami voudrait que nous désignions expressément l'arthrite au détriment d'autres maladies. Je ne peux y souscrire. Cette malheureuse affection est très importante, mais les rubriques qui coiffent ces subventions ne nuisent pas à la nature de l'aide qui y est prévue.